

# Demande d'étude détaillée d'injection de biométhane

Nom du projet :

Commune et département du projet :

Date de mise en service (NON engageant) :

Capacité max de production (CMAX) :

Régime ICPE :

Formulaire à transmettre par lettre recommandée  
avec accusé de réception

## Porteur de projet

Dénomination / Raison sociale	
Forme juridique	
Numéro RCS	
Adresse du siège social	
Nom et prénom du demandeur	
Qualité du demandeur	
Téléphone	
Mail	

## Données techniques d'injection

Plan de location et d'implantation du projet	
Coordonnées du périmètre de l'unité de production de biogaz dans le système géodésique WGS84.	
Position exacte (ou approximative) du futur poste d'injection à partir d'un plan de masse (pour information, celui-ci doit être en limite de propriété afin de garantir un accès 24/24)	

## Nature des intrants (Conformément à l'Arrêté du 23 novembre 2011)

Déchets ménagers et assimilés non dangereux en installation de stockage (tonnage)	
Biodéchets ou déchets ménagers (tonnage)	
Déchets organiques agricoles (effluents d'élevage et déchets végétaux) (tonnage)	
Déchets de la restauration hors foyer (tonnage)	
Déchets organiques de l'industrie agroalimentaire et des autres agro-industries (tonnage)	
Produits agricoles en digesteur (tonnage)	
Station d'épuration des eaux (STEP) (tonnage)	

**Joindre à la présente demande tout document complémentaire nécessaire à l'étude**